



ASSOCIATION ROUGE CEDRE loi 1901 créée le 11 mai 2006 n°0563340990

Siège social : Maison des Associations 31 rue Guillaume Le Bartz 56000 Vannes

Etablissement APS n° ET000663 n° agrément 5651232 du 19 janvier 2011

L'Association est affiliée à la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées – FFKDA – Arts Martiaux de Chine

*Courriel : rougecedretaijiquan@gmail.com Site web : <http://chentaiji-rougecedre.fr> <https://www.facebook.com/ripart.christine>
contact sportif : 06 14 58 40 99 contact administratif : 06 62 24 29 87*

FICHE D'INSCRIPTION Année sportive 2019-2020

Nom et Prénom :

Date de naissance :

Photo

- Autre pratique sportive, grades, diplômes :
- Grades Arts Martiaux de Chine (*avec date*) :
- Date du passeport sportif :
- N° Licence :
- Loisirs pratiqués :

Tel fixe :

Tel mobile :

Adresse e-mail :

Adresse complète :

Je m'inscris au cours de :

- **TAIJI QUAN**

Lundi Mercredi Vannes Mercredi Séné Vendredi

- **LIAN GONG**

Jeudi

Nom, adresse et téléphone du médecin traitant :

Nom et téléphone de la personne à prévenir en cas d'accident :

Lieu d'hospitalisation en cas d'accident :

Un certificat médical est à fournir impérativement

- Il comportera la mention « *non contre-indication à la pratique des arts martiaux de chine y compris en compétition* ».
- Il sera daté de moins d'un an, postérieur au mois de septembre 2019.

Toutes les rubriques doivent être renseignées et le certificat médical impérativement joint.

Certificat médical Licence Règlement



ASSOCIATION ROUGE CEDRE loi 1901 créée le 11 mai 2006 n°0563340990

Siège social : Maison des Associations 31 rue Guillaume Le Bartz 56000 Vannes

Etablissement APS n° ET000663 n° agrément 5651232 du 19 janvier 2011

L'Association est affiliée à la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées – FFKDA – Arts Martiaux de Chine

Courriel : rougecedretaijiquan@gmail.com Site web : <http://chentaiji-rougecedre.fr> <https://www.facebook.com/ripart.christine>
contact sportif : 06 14 58 40 99 contact administratif : 06 62 24 29 87

❖ Comment avez-vous connu le club :

- Forum association
- Publicité
- Autre (à préciser) :

❖ Souhaitez-vous participer :

- Aux compétitions OUI - NON
- Aux démonstrations : OUI - NON

❖ Désirez-vous passer les grades (indiquez lesquels grades intermédiaires 5ème au 1er Ji - ceinture noire (Duan)

- OUI
- NON

REGLE DE CONFIDENTIALITE

Afin de pouvoir communiquer sur nos activités dans les communes et aux différents niveaux de la Fédération Française de Karaté et Disciplines associées, nous souhaitons pouvoir utiliser les photos et vidéos réalisées lors de nos manifestations.

Le pratiquant ne souhaitant pas figurer sur les documents de communication du club devra s'abstenir de son propre chef de figurer sur les prises de vue.

J'accepte - je n'accepte pas (*barrer la mention inutile*)

- De figurer sur les vidéos, les photos qui seront utilisées sur les documents à destination des élèves : plaquette de présentation, affiches.

J'accepte - je n'accepte pas (*barrer la mention inutile*)

- De figurer sur les photos qui seront utilisées pour un article de journal et sur un site internet

Il est strictement interdit d'utiliser les documents écrits, supports de cours, photos ou films en dehors de l'usage interne au club.

Le bureau de l'association ROUGE CEDRE est à votre disposition pour toute information supplémentaire, par courriel ou téléphone.

Je reconnais avoir lu entièrement ce document et celui concernant le règlement médical

A :

Le :

Signature précédée de la mention «lu et approuvé»



ASSOCIATION ROUGE CEDRE loi 1901 créée le 11 mai 2006 n°0563340990

Siège social : Maison des Associations 31 rue Guillaume Le Bartz 56000 Vannes

Etablissement APS n° ET000663 n° agrément 5651232 du 19 janvier 2011

L'Association est affiliée à la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées – FFKDA – Arts Martiaux de Chine

Courriel : rougecedretaijiqian@gmail.com Site web : <http://chentaiji-rougecedre.fr> <https://www.facebook.com/ripart.christine>
contact sportif : 06 14 58 40 99 contact administratif : 06 62 24 29 87

INFORMATIONS A CONSERVER

Association ROUGE CEDRE

Courriel : rougecedretaijiqian@gmail.com Site web : <http://chentaiji-rougecedre.fr> <https://www.facebook.com/ripart.christine>

Contact professeur :

- Taiji et Lian Gong : Christine Ripart 06 14 58 40 99 BEES1 4ème Duan ,BEES1

Contact administratif : 06 62 24 29 87

LES COURS

TAIJI QUAN / LIAN GONG Cours tout public

TAIJI QUAN Salle motricité de la Maison des Associations à Kercado, 31 rue Guillaume le Bartz 56000 VANNES

LUNDI : 18h00 à 19h30 LAO JIA YI LU Enchaînement 75 Mouvements et armes avec le professeur Christine RIPART
19h30 à 20h00 Entraînement avec assistante du professeur Claire CHEVALIER

TAIJI QUAN Dojo de la Maison des Associations à Kercado, 31 rue Guillaume le Bartz 56000 VANNES

MERCREDI : 18h00 à 19h30 Forme en 19 Mouvements de Chen Xiao Wang, Forme éventail Chen 24 mouvements, CHAN SI GONG (*exercices de l'enroulement du fil de soie*) avec assistants du professeur Véronique PATAUD et Georges BREST

TAIJI QUAN Sall'icorne rue Er Lann Langle 56860 SENE

MERCREDI : 18h30 à 20h CHAN SI GONG (*exercices de l'enroulement du fil de soie*), LAO JIA YI LU Enchaînement 75 Mouvements avec assistante du professeur Claire CHEVALIER (à compter du 1/01/ 2020 le cours commencera à 19H)

LIAN GONG Salle des fêtes Centre Bourg 56860 SENE

JEUDI : 8h30 à 10h00 LIAN GONG Avec assistant du professeur Alain FOUGERAT

TAIJI QUAN Gymnase Yvonne Sauvet, rue J.M Allanic 56000 VANNES

VENDREDI : 18h30 à 20h30 LAO JIA YI LU Enchaînement 75 mouvements, LAO JIA ER LU, TUI SHOU, ARMES, avec le professeur Christine RIPART



ASSOCIATION ROUGE CEDRE loi 1901 créée le 11 mai 2006 n°0563340990

Siège social : Maison des Associations 31 rue Guillaume Le Bartz 56000 Vannes

Etablissement APS n° ET000663 n° agrément 5651232 du 19 janvier 2011

L'Association est affiliée à la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées – FFKDA – Arts Martiaux de Chine

*Courriel : rougecedretaijiquan@gmail.com Site web : <http://chentaiji-rougecedre.fr> <https://www.facebook.com/ripart.christine>
contact sportif : 06 14 58 40 99 contact administratif : 06 62 24 29 87*

L'ASSURANCE

Le TAIJQUAN est une pratique sportive autant que de maintien de l'équilibre corporel et psychique, ses mouvements sont doux et votre professeur est formé et respectueux de l'éthique des arts martiaux. Nous tenons cependant à ce que notre club prenne toutes les dispositions nécessaires à votre bien-être et votre sécurité.

En prenant votre licence vous bénéficiez des conditions de l'assurance responsabilité civile souscrites par la FFKDA. Vous pouvez également souscrire à une assurance "accident corporel" pour un coût de 0.75 euros. Pour cela lorsque vous remplissez votre licence, choisissez la case : "adhérer à l'assurance"

Notre club est couvert par l'assurance de la Fédération française de Karaté et Disciplines Associées auprès de ALLIANZ par l'intermédiaire de la Mutuelle des Sportifs MDS.

N° contrat 43.275.479 ALLIANZ 87 rue de Richelieu 75113 PARIS CEDEX 02

LA LICENCE SPORTIVE

Le club est affilié à la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées FFKDA section arts martiaux de Chine. Pour ceux qui souhaiteront s'engager dans une progression sportive, cela représente un intérêt de reconnaissance des titres au niveau national.

Vous n'avez au sein de notre club bien entendu aucune obligation de participer aux compétitions et aux passages de grades.

➤ La licence sportive est obligatoire (incluse dans le tarif annuel des cours). Elle confère le droit de participer au fonctionnement et aux activités de la FFKDA à un tarif préférentiel. La licence est annuelle et délivrée pour la saison sportive c'est-à-dire du 1^{er} septembre au 31 août..

➤ La licence est délivrée par la Fédération qui organise la discipline sportive en France, sur présentation d'un certificat médical d'aptitude à la pratique sportive.

Vous pouvez consulter le règlement médical sur le site de la FFKDA :

(https://www.ffkarate.fr/wp-content/uploads/2014/09/reglement-medical_21092012.pdf) annexe A page 28 et suivantes et le porter à la connaissance de votre médecin traitant au moment de l'établissement du certificat médical. En cas de suspension de votre entraînement au sein du club pour une intervention chirurgicale, fracture, maladie grave, un nouveau certificat médical sera exigé.

sites utiles :

<https://www.ffkarate.fr/wushu-arts-martiaux-chinois>

<http://www.liguebretagnekarate.fr>

Comité départemental FFKDA du Morbihan. 3, Boulevard Cosmao Dumanoir 56100 LORIENT.
secretariat@cdk56.fr. president@cdk56.fr. Dtd@cdk56.fr.